DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-04

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

01 – Compte de Gestion 2017 du Receveur Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'exactitude des comptes,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Article Unique : Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et une abstention (*M. Jean-Louis VUICHARD*), déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/2018

☒ Affichée le 12/04/2018

☒ Certifiée exécutoire le 12/04/2018

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-05

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 05 avril 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD

02 – Compte administratif 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après la sortie de Mme le Maire, et après en avoir délibéré,

Article Unique : Arrête le compte administratif 2017 comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	597 749.48	481 881.28
RECETTES	834 070.47	285 556,66
RÉSULTAT 2017	236 320.99	- 196 324.62
RESULTAT ANTÉRIEUR	241 284.52	61 740.49
RÉSULTAT CUMULÉ	477 605.51	- 134 584.13

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :
☒ Télétransmise le 12/04/18
☒ Affichée le 12/04/18
☒ Certifiée exécutoire le 12/04/18

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-06

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

03 – Affectation des résultats

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

Article Unique : Décide d'affecter l'excédent de clôture de 2017 (d'un montant de 477 605.51 €) comme suit :

- article 002 Excédent antérieur : 237 605.51 €
- article 1068 Réserves : 240 000 €

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/2018

☒ Affichée le 12/04/2018

☒ Certifiée exécutoire le 12/04/18

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-07

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

04 – Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

Article unique : Approuve le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 962 313.51 €
- Section d'investissement : 2 372 338.00 €

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/2018
☒ Affichée le 12/04/2018
☒ Certifiée exécutoire le 12/04/2018

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-08

Nature de l'acte :
7.2 - Fiscalité

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD

05 – Taux d'imposition 2018

Sur proposition de Mme le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Article Unique : Décide de ne pas modifier les taux communaux d'imposition pour l'année 2018 soit :

- Taxe d'habitation : 10,97 %
- Taxe foncière (bâti) : 10,52 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,11 %

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/2018

☒ Affichée le 12/04/2018

☒ Certifiée exécutoire le 12/04/2018

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-09

Nature de l'acte :
8.3 - Voirie

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Maurice VIOUD.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

06 – SYANE

Travaux de gros entretien reconstruction – 2018- TEPCV

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2018, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération :
Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION 2018- TEPCV
figurant sur le tableau en annexe :

D'un montant global estimé à : 124 272 €
Avec une participation financière communale s'élevant à : 66 251 €
Et des frais généraux s'élevant à : 3 728 €

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de Savigny,

1) Approuve le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.
2) S'engage à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme le Maire,
Après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le plan de financement et sa répartition financière

D'un montant global estimé à :	**124 272,00 €**
Avec une participation financière communale s'élevant à :	**66 251,00 €**
Déduction faite de la participation TEPCV d'un montant de :	4 873, 00 €
Déduction faite de la part SYANE d'un montant de	53 148,00 €
Et des frais généraux s'élevant à :	**3 728,00 €**

Article 2 : S'engage à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant des frais généraux (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit : 2 982,00 € sous forme de fonds propres après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.

Article 3 : **S'engage** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel soit : 53 001,00 €. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

Article 4 : A bien noté que l'opération est soumise à la condition suspensive suivante : signature de la convention TEPCV par la Communauté de Communes du Genevois dans un délai de 6 mois.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/18

☒ Affichée le 12/04/18

☒ Certifiée exécutoire le 12/04/18

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-10

Nature de l'acte :
3.1 - Acquisitions

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **05 avril 2018** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **28/03/2018**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON, Maurice VIOUD.
Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.
Excusés : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET.
Secrétaire de séance : Jean-Louis VUICHARD.

07 – Impasse du Poirchet

Acquisition de parcelle

Mme le Maire rappelle que, lors de la séance du 19 octobre 2018, le Conseil Municipal a accepté la cession des parcelles A 1638, A 1640, A 1642 et A 1643 appartenant à M. et Mme PARRA et longeant le chemin impasse du Poirchet pour une surface totale de 30 m². Elle précise également que, depuis des décennies, la commune de Savigny déneige ce chemin privé, sur lequel se trouvent les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
Mme le Maire propose à l'Assemblée d'accepter la cession gratuite de 51 m² de la parcelle A 933 appartenant à Mme Sylviane SAUTIER. Cette acquisition correspond à l'emprise du chemin, les frais notariés étant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après délibération, à l'unanimité,

Article 1 : Accepte d'acquérir, à titre gracieux, 51 m² de la parcelle A 933 suivant le plan réalisé par le géomètre.

Article 2 : Précise que les frais notariés et annexes seront à la charge de la commune.

Article 3 : Autorise Mme le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette affaire.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 12/04/2018
☒ Affichée le 12/04/2018

☒ Certifiée exécutoire le 12/04/2018

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL